

## LETTRE ELECTRONIQUE SNES – FSU A LA PROFESSION

DIMANCHE 10 MARS 2019 :

Cher-e collègue,

Alliant mépris et autoritarisme le gouvernement poursuit son train de réformes sur fond de réduction de la dépense publique et donc de suppressions de postes et de poursuite du gel des salaires des fonctionnaires. Ainsi le ministre de l'éducation nationale vient de faire voter en première lecture sa loi pour l'école dont l'article 1 montre que, pour M. Blanquer, la confiance passe d'abord par la soumission des enseignants. De même le projet de loi de transformation de la fonction publique a été présenté aux organisations syndicales. Il remet en cause les équilibres du statut de 1946, réaffirmés par les lois de 1982 à 1984 et actualisés en 2010, et acte la destruction du paritarisme.

### **Loi Blanquer :**

<https://www.snes.edu/Projet-de-loi-Ecole-de-la-confiance.html>

### **Projet loi sur la fonction publique**

<https://www.snes.edu/Alerte-rouge-sur-les-droits-des-personnels.html>

### **Suppression de postes , heures supplémentaires, réforme du lycée**



[Télécharger le bulletin](#)

<https://www.snes.edu/Les-lycees-dans-l-action.html>

Dans notre académie bon nombre d'établissements sont mobilisés de diverses manières pour dénoncer les DHG insuffisantes et les modalités d'application de la réforme des lycées : journées d'action, boycott des CA, distributions de tracts en direction des parents à l'occasion de journées portes ouvertes.

[Actions dans les lycées](#)

D'autres actions peuvent être envisagées : démissions collectives de la tâche de professeur principal, rétention des notes... Cependant, notre opposition à la politique du ministre doit avoir un écho médiatique qui passe par un rassemblement des personnels et de tous les établissements en lutte. En effet, nous ne pouvons gagner sur ces questions comme sur l'ensemble des autres dossiers que collectivement.

